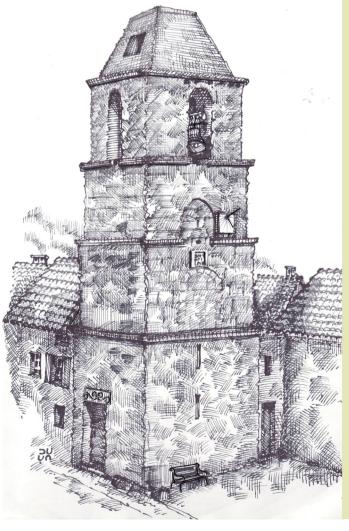


DANS CE NUMÉRO:



Le propos du Maire	p.	3
La nouvelle salle des Fêtes	p.	4
Vie sociale	p.	6
Le Clocher St Jean	p.	10
Les Riches Heures Musicales	p.	12
Les associations de La commune	p.	13
Bugade et bugadières	p.	14
Nos Artisans	p.	16



INFORMATIONS UTILES



Mairie de Simiane téléphone : 04 92 75 91 40 Mairie de Simiane téléfax 04 92 75 94 39

Courriel / e-mail : communedesimiane@wanadoo.fr
Site de la Mairie

www.mairie-simiane-la-rotonde.fr

Numéro d'appel d'URGENCE : 06 07 17 89 33

HEURES D'OUVERTURE de la MAIRIE : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 14h à 17h mercredi : de 09h à 12h

Chaque samedi, le Maire et ses adjoints tiennent leur permanence, de 10h à 12h au Bureau des élus (à côté de la Poste).



Le Château-Rotonde (Nouveaux horaires):

Du 1er mai au 31 août août : tous les jours, de 10h à 19h. Du 1er septembre au 11 novembre : tous les jours, **sauf le mardi**, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h. Tel. 04 92 73 11 34



Le Bureau de Poste de Simiane

Ouvert, du lundi au vendredi, de 14h15 à 16h45. Le samedi, de 10h30 à 12h. Tel. 04 92 75 95 41



La Bibliothèque Henri Laugier

Ouverte le mardi et le vendredi, de 14h30 à 16h30. Mme Paméla Barret - Tel. 06 61 95 30 33



Le Marché de Simiane la Rotonde

Toutes les semaines, *le JEUDI*, de 07h30 à 12h30. Place René Char.

L'Écho Simianais - Bulletin municipal semestriel gratuit - numéro 22 - juin 2019.

Commune de Simiane la Rotonde - Rue Henri Laugier - 04150 SIMIANE la Rotonde.

<u>Directeur de publication</u>: M. Louis Laudun, Maire. <u>Coordination</u>: Henri Duyn.

Rédaction : Jean-Pierre Comte, Henri Duyn, Louis Laudun, Jean-Yves Meignen, Marie-José Noël,

Hélène Oggiano-Bitar, Annie Noël, Claude Wicart. Conception graphique et maquette : Henri Duvn.

<u>Photos</u> et illustrations : Henri Duyn, Hélène Oggiano-Bitar, Ulrich Träppshuh, Claude Wicart.

<u>Impression</u>: Imprimerie Nouvelle, Apt - Imprimé sur papier recyclé.

Tirage : 500 exemplaires. Dépôt légal : Lors de la parution Distribution : La Poste

Le PROPOS du MAIRE



La délocalisation de la Mairie au Faubourg (suite)

Dans l'Écho Simianais n°21 de décembre 2018, j'ai assez longuement exposé les raisons qui nous avaient amenés à délocaliser la Mairie au Faubourg, notamment la mise aux normes en faveur des personnes à mobilité réduite et l'obtention des financements conformes à la délibération de début de mandat autorisant le projet.

Je ne l'avais pas souligné, mais le projet intégrait une optimisation de la performance technique et énergétique.

La phase administrative de l'instruction du dossier est quasi achevée. Les travaux devraient commencer durant le mois de septembre ou au début du mois d'octobre 2019.



Au moment de passer à l'action, certains s'interrogent sur l'avenir des communes rurales et par là-même sur l'existence administrative et physique de leur mairie.

Le fondement de leur réflexion repose sur deux éléments essentiels :

- ils estiment qu'avec la loi "Nouvelle organisation territoriale de la République" de 2015, on assiste à la réinvention du centralisme et à la réinstallation d'un système qui entraîne la disparition de la solidarité et par là-même à celle des "petites mairies".
- ils pensent que l'instauration des intercommunalités organise en quelque sorte des "coopératives de communes" pour faire à plusieurs ce que l'on ne peut pasfaire tout seul et qu'il y a ainsi création d'une structure concurrente de la commune au détriment de cette dernière.

Si on peut comprendre leur interrogation, cette analyse ne résiste pas à une réflexion plus poussée.

En effet, au moment où les deux critères ci-dessus se mettent durablement en place, on assiste à un phénomène d'inversion dans le comportement des populations.

Ces dernières ont une tendance très marquée à se rapprocher de leur mairie qui reste un repère certain, en quelque sorte une valeur refuge. La collectivité communale, service public par excellence, n'échappe pas à cette nécessité de répondre à une demande actuelle d'un service public performant. Dès qu'un petit problème matériel est rencontré, c'est de façon parfaitement logique et légitime que l'administré en réfère à sa mairie. Qu'arriverait-il si pour une bouche d'égout déplacée, une branche menaçant la sécurité par exemple, il devait activer les services de la communauté de communes ?

Dans la mesure où seul un embryon de commune subsisterait, il devrait se poser la question: qui est compétent, la commune ou la communauté de communes ?

Et quand bien même il en arriverait à la conclusion certaine que c'est la communauté de communes, son siège est loin, ses mécanismes de fonctionnement sont flous pour le citoyen et, pour tout dire, la moindre petite difficulté devient très difficile à gérer et à résoudre. Par ailleurs, il ressort du grand débat qui s'est achevé il y a peu de temps que la commune est l'échelon administratif préféré des français qui ont bien compris que cette collectivité est l'échelon de proximité indispensable, l'interlocuteur privilégié de leurs besoins quotidiens, le premier rempart de la démocratie, que les maires et les élus locaux sont les relais de la population et de façon plus générale que la commune et sa mairie sont l'âme civile de la cité qui ne peut disparaître.

En fonction de ce mouvement inexorable tendant à maintenir l'ensemble des liens sus exposés, il ne fait aucun doute que nous pouvons opérer ce transfert de la mairie de son emplacement actuel au Faubourg.

Son existence résistera à l'épreuve des faits et du temps.

Le Maire, Louis LAUDUN



La Salle des Fêtes

SUITE

LA NOUVELLE SALLE DES FÊTES EST TERMINÉE

La nouvelle salle des fêtes est maintenant terminée prête à accueillir les festivités des associations et des particuliers. Pour la gestion de cette salle un nouveau règlement a été mis en place et adopté lors du conseil municipal du 29 mars 2019.

Ci-dessous les grandes lignes :

- La salle des fêtes de Simiane-la-Rotonde peut être louée à des associations ou à des particuliers ou utilisée dans le cadre de manifestations ponctuelles extérieures. La municipalité a priorité en cas de pluralité de demandes. En cas de demande simultanée la priorité est donnée aux Simianais et aux associations Simianaises.
- Les demandes de location de la salle des fêtes émanant des associations et particuliers doivent être adressées par écrit à la Mairie de Simiane-la-Rotonde, à l'exception des associations qui ont des activités permanentes et dont le calendrier devra être déposé chaque année. Les demandes de location par périodes de la salle des fêtes émanant d'associations doivent faire l'objet d'un planning précis et feront l'objet d'une convention.
- La salle des fêtes est limitée à 160 personnes maximum, sans la scène. Lorsque la scène est mise en place, il faudra calculer le nombre de personnes admises, en déduisant 1 personne par mètre carré de scène posée.
- Les demandes de location de la scène et de la sonorisation émanant des associations et des particuliers doivent être faites en même temps que les demandes de location de la salle des fêtes, un document montrant les diverses possibilités sera fourni. La scène est modulable, d'une dimension maximale de 32 m² et constituée de panneaux de 2,00 m x 1,00 m. La scène ne pourra pas excéder 8 m en largeur et sera positionnée uniquement contre le mur côté place René Char. La demande devra préciser le nombre de panneaux à mettre en place. L'installation et la désinstallation de la scène sera effectuée par les employés communaux.
- Remise et restitution des clés, En aucun cas les barillets des portes de la salle des fêtes ne devront être changés. Les clés ne seront en aucun cas remises à un mineur.

La Salle des Fêtes (suite)



SUITE

La remise des clés s'effectue de la manière suivante :

- pour les mises à disposition du samedi, l'élu de permanence remettra les clés à 9h30 après vérification de l'état des lieux de la salle des fêtes avec les personnes concernées.
- pour les mises à disposition du dimanche, rendez-vous au bureau des élus où l'élu de permanence remettra les clés selon la même procédure que ci-dessus.

En cas de perte, ou de non restitution des clés, il sera facturé le changement des barillets et des clés de sécurité identiques à celles données (coût: Environ 2.000 €uros).

Durant la semaine, ce sont les employés communaux qui remettront les clés aux mêmes conditions que ci-dessus.

Restitution des clés :

- le samedi : à l'élu de permanence à 9h 30 au bureau des élus après vérification commune de l'état des lieux.
- le dimanche : à l'élu de permanence à 9h30 au bureau des élus après vérification commune de l'état des lieux.
- en semaine : de façon identique par les employés communaux.

Tarifs de location de la salle des fêtes :

Le principe de gratuité de la location de la salle des fêtes et de la scène est en vigueur au profit des associations dont le siège social est sur la commune de Simiane-la-Rotonde.

TARIFS	24 Heures	Weekend
Particuliers domiciliés sur la commune	200.00€	300.00€
Particuliers non domiciliés sur la commune	500.00€	700.00 €
Association dont le siège social n'est pas sur la commune	500.00€	700.00 €

Dans tous les cas de prêt à titre onéreux ou non, une caution de 500 € est demandée. Elle sera restituée au secrétariat aux jours et heures d'ouverture de la mairie après constat par les services municipaux du bon état de la salle après l'utilisation. Les paiements de la location et de la caution, seront effectués par chèque à l'ordre du Trésor Public, lors de la demande de réservation, le chèque de location sera encaissé quelques jours avant l'utilisation de la salle.

A très bientôt dans notre nouvelle salle des fêtes !!!

& PHOTOS SALLE DES FÊTES à AJOUTER (Jean-Pierre)



VIE SOCIALE



Centre Communal d'Action Sociale

Comme il avait été expliqué dans le précédent bulletin municipal, les conditions d'attribution des colis de Noël ont été modifiées. Jusqu'alors la liste des bénéficiaires des colis de Noël était établie à partir des inscrits sur la liste électorale. Il est rappelé que les colis de Noël sont dorénavant distribués à toutes les personnes de plus de 70 ans en résidence principale sur la commune.

Les résidents simianais qui fêtent leurs 70 ans dans l'année et qui souhaitent bénéficier du colis de Noël sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie, d'ici au plus tard le 15 septembre, afin qu'ils puissent être inscrits sur la liste des bénéficiaires.

En raison des travaux de rénovation et d'extension de la salle des fêtes qui étaient en cours, l'après-midi récréative n'a pas pu avoir lieu l'année dernière. Le CCAS a prévu d'organiser à nouveau fin décembre la manifestation habituelle et de proposer aux seniors ce moment de rencontre et de convivialité si apprécié.

Le Conseil Municipal des enfants

Le village a un nouveau Conseil Municipal des enfants. Les précédents élus ayant tous quitté notre école primaire pour rejoindre le collège de Banon, il a fallu procéder à l'élection de nouveaux représentants des enfants. Celle-ci a eu lieu le 14 janvier et, comme les fois précédentes, elle a été organisée de façon à montrer aux enfants comment se déroule une élection. En l'absence du Maire, indisponible, les élèves de la classe de Dominique DUPUY ont d'abord été accueillis par le 1^{er} adjoint au Maire qui portait l'écharpe tricolore. A tour de rôle, ceux-ci ont procédé au vote, en passant par l'isoloir, l'émargement, ensuite le dépôt de l'enveloppe dans l'urne. Puis, est arrivé le moment "solennel" du décompte des voix et de l'annonce des élus.

Ce sont, Mélodie DE BOTTON, Vincent DIAZ-BONNEFOY, Paolina GIL, Laïa GIL-PARRA et Mathys PAUL qui ont été choisis par leurs camarades pour siéger au Conseil Municipal des enfants. A son départ de l'école au mois de février, Paolina a été remplacée par Mattéo BARBATE qui avait obtenu le plus de voix après elle.

Après une réunion préparatoire le 4 février avec la classe de Dominique DUPUY, le Conseil Municipal des Enfants s'est tenu le 29 Tous les thèmes abordés l'ensemble des enfants lors de la réunion préparatoire ont été présentés par les élus : la réfection du boulodrome, la réparation de certains jeux dans l'aire de jeux, des améliora-



tions dans les cours avec notamment le traçage d'une marelle dans la cour des grands, l'amélioration de la sécurité dans les rues du village et plus particulièrement aux alentours de l'école. D'autres sujets devenus récurrents ont été abordés comme la propreté dans le village et l'éclairage des rues.

La vie scolaire



SUITE

Que ce soit au moment de la réunion préparatoire ou pendant le Conseil Municipal qui leur est dédié, les enfants ont montré un grand intérêt pour des questions qui préoccupent fortement les adultes, telles que la protection de l'environnement et la sécurisation des rues et chemins de la commune.

Certains enfants ont d'ailleurs participé activement au nettoyage du village et des hameaux de Cheyran et Chavon, dans le cadre de la journée citoyenne du 29 mars.

Vie de l'école

Les élèves de notre école ont encore eu une année scolaire bien remplie! C'est le thème des contes qui a été choisi pour les différentes activités pédagogiques de cette année et pour le carnaval qui a eu lieu le 5 avril. A l'initiative de la CHPPB (Communauté des communes Haute Provence Pays de Banon), une visite du centre de tri Véolia situé à Manosque s'est déroulée le 28 mars. Ce parcours pédagogique du centre de traitement avait pour objectif de sensibiliser les enfants à l'intérêt de la réduction de la production des déchets et à la nécessité du tri pour leur valorisation. L'action internationale "Grande lessive" a été renouvelée, sur le thème de la couleur. L'étendage des réalisations des enfants a été effectué sur la clôture de l'école et aussi, à proximité de l'épicerie, ce qui a permis aux habitants circulant aux abords de l'école et de l'épicerie de voir et admirer les dessins réalisés par les élèves.

Comme les années précédentes, les élèves ont participé à l'Art de Mai, sur le thème du Bestiaire et leurs œuvres ont été exposées dans la salle basse de la Rotonde. Enfin, la classe de Dominique Dupuy est partie en classe verte à Montclar du 27 avril au 2 mai. Au programme de cette sortie qui avait pour thème "nature et sport" : randonnée avec feux de camp et construction de cabanes, VTT, escalade, modelage avec un santonnier du secteur, pyrogravure...



Les journées étaient bien occupées et les soirées aussi, avec des contes, une soirée astronomie et bien sûr la "boum" du dernier soir! Toutes ces activités ont passionné nos jeunes élèves qui sont prêts à repartir pour un nouveau voyage scolaire! La Mairie a accordé une subvention exceptionnelle pour aider au financement du séjour et a accepté la mise à disposition de Christine RENIET pour accompagner les enfants.

Le vieux marronnier malade qui avait été abattu cet été a été remplacé. Un autre arbre a également été planté à la place de l'acacia qui ne parvenait pas à se développer. Ces jeunes arbres commencent déjà à bien pousser et auront rapidement un feuillage fourni. A la demande des enfants, une marelle a été tracée sur le revêtement de la cour des grands. Enfin, le tableau que Stéphanie MUTRUX a peint l'année dernière pour l'exposition "Art de Mai" représentant l'arbre de vie et qu'elle a donné à l'école a été accroché sur le mur du couloir d'entrée de l'école. Les enfants qui l'apprécient beaucoup sont contents de pouvoir en profiter.



La Vie au Village

A l'attention des propriétaires de chiens

La Mairie a reçu des plaintes à ce sujet. Aussi, afin d'éviter d'être confrontés à une bataille entre chiens ou à une personne apeurée par crainte d'être mordue ou à tout autre problème du fait d'un chien trop entreprenant ou trop énergique, il est recommandé aux maîtres de promener leur chien en laisse dans l'espace public. Les propriétaires de chien veilleront strictement à ne pas laisser divaquer leur bête. De même, il leur est demandé de laisser propre l'espace public, en prenant soin de le débarrasser des déjections laissées par leur animal.



ÉTAT CIVIL

Table annuelle pour l'année 2018

NOMS et Prénoms :

NAISSANCES:

GAUTHIER Jules, Léonce, Jean CASSAN Ambre, Ariel, Anastasia MOLLET Mathis. Gaston. Amaël CREST Charlie

COUTTON Léni. Louis. Antonio CASSAN Victor, Antonin, Yves, Alain MATA Krystina , Julienne, Claude, Erica NADAL Elena, Noëmi, Sybille

MARTIN Zéphirine, Nicole, France D'AMBROSIO SINGRAJPHAKD Gabriel, Louis, Alexandre,

GAILLARD Logan, Jean-Jacques, Claude

DATE:

Avignon - 29 mars 2018 Pertuis - 30 mars 2018 Carpentras - 02 mai 2018

Carpentras - 02 mars 2018

Manosque - 26 juillet 2018 Carpentras - 06 sept. 2018 Cavaillon - 14 sept. 2018 Pertuis - 08 oct. 2018

Pertuis - 24 oct. 2018 Avignon - 08 nov. 2018

Aix-en-Pce. - 23 nov. 2018

MARIAGES:

CASTRO MONTEIRO Nuno, Filipe SCELUER Marianne, Marie, Paulette

PELISSOU Cédric. Alexandre

MEFFRE Marina, Eva, Désirée

FONTAINE Charles, Claude, Gérard JOHNSTON Aline, Marion, Laurence 16 juin 2018

01 août 2018

20 août 2018

DECES:

AUBERT veuve CHRETIEN Francine Gabrielle 12 mai 2018

13 mai 2018 REGUL Etienne, Jean MOLINELLI René Antoine 03 iuin 2018

LAMAN-DUFLOT Marce I. Rolland 04 juin 2018

BONALUMI Valérie 15 octobre 2018

CALDERER Jean-Pierre, André, Louis 12 décembre 2018

FLORE à SIMIANE 2019





LE JARDIN DE FLORE

Le projet d'un jardin collectif

Le vendredi 1er mai, dans la toute nouvelle salle des fêtes, une trentaine de personnes étaient réunies avec l'association Flore à Simiane pour parler du projet de réalisation d'un jardin collectif au village.

Un film a été projeté présentant des réalisations de jardins collectifs à Lyon. Malgré une situation urbaine bien différente de la nôtre, il ressortait de ces témoignages l'esprit qui anime ce projet. C'est-à-dire, créer un *lieu de partage*, *de rencontres et d'échange* autour du jardinage. Ensuite Jean-Yves Meignen, initiateur du projet, a expliqué ses motivations et sa vision du projet déjà validée par le conseil d'administration de l'association.

Depuis déjà 5 ans une poignée de bénévoles font des plantations dans le village et les entretiennent une fois par mois. Le besoin se fait sentir de poursuivre et d'avoir un lieu fixe pour développer plus de plantations diversifiées. Un terrain communal situé à la Gonette, idéalement placé et déjà clôturé il y a quelques années pour en faire un terrain de vélo cross, a été repéré. Une convention de mise à disposition a été accordée par le conseil municipal.

Il reste à faire ce jardin! Pour cela quelques investissements matériels seraient nécessaires. Créer une réserve d'eau de 50m³, un abri à outils de 5m² et restaurer la clôture endommagée. Ce budget estimé à 6500€ à charge de l'association pourrait être financé par des aides. Un dossier a déjà été déposé à la fondation du crédit agricole, une demande de soutien sera lancée sur internet avec une plateforme de financement participatif privé et des dossiers de subventions seront déposés au département et à la région.

Ce jardin se veut être créatif avec de la liberté de plantation autant en plantes d'ornement que d'autres plus nourricières. Les artistes seront invités à y créer des œuvres. Une zone de compostage sera réalisée et les habitants incités à y déposer leurs déchets verts. Les enfants avec les écoles et leurs parents seront les bienvenus pour faire du lien intergénérationnel. Il est envisagé de créer un emploi de Service Civique avec un jeune pouvant animer les actions des bénévoles, cela de mars à octobre avec un cout pour l'association réduit qu'il faudra financer. Les exposants de la journée des plantes d'octobre seront invités à faire don de plantes pour lancer réellement ce jardin dès cet automne 2019. Et toutes les bonnes volontés de Simiane et des villages environnants sont conviés à participer à cette œuvre collective avec tous les moyens petits ou grands.





LES PAGES D' HISTOIRE

Le Clocher Saint-Jean

Le clocher Saint-Jean sonne depuis quatre siècles les heures des Simianais. Les anciens qui ne disposaient ni de montres, ni de réveils, s'accommodaient fort bien de ces carillons diurnes et nocturnes; mais aujourd'hui, bon nombre de touristes et d'insomniaques viennent se plaindre des nuisances sonores émises par notre clocher.

L'aspect actuel du clocher Saint Jean ne manque pas d'éveiller la curiosité de l'observateur attentif. C'est une tour à degrés, haute de 18 mètres, construite en pierres de taille comme un jeu de construction avec quatre structures cubiques empilées en dégradé les unes sur les autres. Celle de la base ouvre sur la ruelle par une porte étroite. Sur la face sud, celle donnant sur la placette, on remarque au niveau du deuxième et du troisième étage, des baies murées sur les quelles sont fixés un cartouche avec l'inscription "Dieu soit loué 1585", un cadran horloger et un cadran solaire placé en saillie de la muraille et en biais pour obtenir la meilleure orientation face au soleil. Le dernier étage présente sur chaque façade une large baie ouverte laissant voir sa cloche fixée sur une grosse poutre transversale. Aujourd'hui, il ne reste que deux cloches.





Mais pourquoi un clocher sans église? Un clocher tronqué sans campanile, sans croix, sans girouette??? Voilà qui mérite quelques explications. Malgré la protection du Saint Evangéliste, notre clocher a connu bien des malheurs au cours de sa longue histoire. Edifiée au Moyen-âge, la chapelle Saint-Jehan fut le seul édifice cultuel du haut-village jusqu'à la construction puis la consécration de Sainte-Victoire en église paroissiale en 1620. Mais dès la fin du XVIe siècle le bâtiment se trouvait en fort mauvais état. C'est pourquoi les deux consuls de 1585 ont décidé de remplacer "le cloucher fort vieux en danger de venir en ruyne de l'église vieille de Saint-Jehan". Des 1588, quatre cloches carillonnaient au sommet de la tour. En 1646, profitant d'une restauration des chenaux, une croix de fer fut placée au sommet du clocher.

La chapelle Saint-Jean était desservie par un chapelain toujours choisi par la famille seigneuriale des Agoult. Le dernier chapelain, René Montjallard, prêtre réfractaire notoire a continué à baptiser et à marier les Simianais durant la période révolutionnaire en parfaite infraction à la Constitution Civile du clergé. La chapelle Saint-Jean fut vendue en 1794 pour 316 livres à un certain Martel. La nef fut démolie au début du XIXe siècle, tandis que le clocher devenait la propriété de la Commune de Simiane qui en assure depuis l'entretien dans la mesure de ses faibles moyens. Une rue (l'actuelle rue du clocher) est tracée sur les ruines de la chapelle dont les pierres de taille ont visiblement servi à l'édification ou à l'agrandissement des maisons d'alentour.

Dans la nuit du 5 au 6 février 1897, la foudre qui s'abattit sur le village, décapite le sommet du clocher ; d'où son aspect actuel, tronconique à la base et plat au sommet. Deux des quatre cloches ne sont pas remontées. Des deux actuellement en place, la plus ancienne datant de 1679 n'est plus en service, l'autre porte la date de 1859 et la marque de Guillet, fondeur à Lyon. Elle a été baptisée Marie-Victoire en présence du maire Ferry de Fontnouvelle et du curé Telmon.

LES PAGES D' HISTOIRE

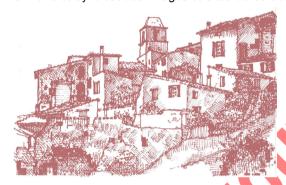


SUITE

Cette cloche pèse environ une tonne, elle est actionnée par une horloge que nos employés municipaux doivent remonter régulièrement.

En 1988, le clocher Saint-Jean bénéficie comme la Rotonde et l'église Sainte Victoire du programme d'illumination de nos monuments par des financements croisés (commune et Syndicat des Villages et Cités de Caractère).

La foudre frappe à nouveau, ce qui nécessite de gros travaux durant l'été 1995 : reprise des pierres disjointes par la foudre, remplacement de l'angle nord-est de la corniche et nettoyage complet des façades par une entreprise marseillaise de voltigeurs. Financement : assurance, commune de Simiane et Syndicat des Villages et Cités de Caractère.



Cette année, des pierres sont tombées du clocher sur la placette devenue zone dangereuse et interdite. Le Conseil Municipal vient de voter à l'unanimité la réfection du clocher avec l'aide des VCC : dévégétalisation et rejointoiement des pierres par une entreprise locale.

Pour bien faire, il faudrait prévoir un nettoyage des façades tous les cinq ans, le cerclage de la corniche, la surveillance régulière des supports de béton des cloches et le remplacement de l'échelle intérieure qui dessert l'accès à l'étage supérieur et qui est devenue dangereuse.

UN MARCHÉ à SIMIANE















Les Riches Heures Musicales

Quelles nouvelles des Riches heures musicales de Simiane la Rotonde?

Un an après, les reporteurs de "l'Écho" ont retrouvé le responsable de l'association, pour un nouvel entretien « presque » imaginaire...

Il y a à peu près un an, nous vous posions la question : que deviennent l'association et son festival ? Alors, avez-vous pu réaliser vos projets ?

Eh bien ! ce que nous espérions faire l'an dernier a pu globalement se réaliser avec la nouvelle équipe. Le conseil d'administration travaille dans un climat de confiance, de coopération, d'inventivité et de cordialité, ce qui est essentiel, et agréable.

Pour une association, il y a d'abord l'importance des adhérents : l'adhérent ce n'est pas seulement un cotisant, mais le cœur de notre action, celui qui contribue aux objectifs, aux projets. Il y a ensuite les soutiens : précieux et indéfectible de la Commune de Simiane, de même que l'attention portée par le Conseil départemental et le Conseil régional qui a maintenu, et maintiendra nous l'espérons, son appui ; mais aussi des donateurs et mécènes vers qui nous nous tournons pour envisager des formes de partenariat nouvelles.

Il y a eu aussi le début de réalisation de trois projets :

- relier la musique et d'autres formes d'art; l'exposition accompagnant le festival a été consacrée à la danse, thème du festival de 2018; et la projection gratuite à l'abbaye de Valsaintes du film "Le roi danse" a permis aux festivaliers d'investir un autre lieu emblématique de notre village.
- une plus grande insertion de nos activités dans le village et avec ses habitants; le concert offert aux Simianais par le jeune ensemble de marimbas SR9 a "fait un tabac" dans la Rotonde; de même que le spectacle conçu et joué par Anne Calas sur Boris Vian un soir d'un début d'Octobre pas encore trop automnal.
- une ouverture vers le jeune public, dans un souci d'éducation artistique et musicale; fin septembre 2018, tous les enfants de l'école de Simiane ont ouvert de grands yeux émerveillés sur la présentation, dans la Rotonde, des instruments anciens et de leurs sonorités.

Tout cela n'est il pas coûteux et risqué?

Vous avez raison de poser cette question, mais je vous rassure; malgré la baisse du prix des places et les actions nouvelles, nous avons fait plus avec moins, grâce à une gestion rigoureuse et au resserrement de certaines dépenses. La situation financière est saine, et la trésorerie permet de faire face à nos prochaines échéances. Après, évidemment, il faut que nos soutiens continuent à être présents, et que le public suive.

Il faut surtout de l'énergie, et l'implication de l'équipe. Le remplacement de deux membres du conseil d'administration a permis d'accueillir de nouvelles forces, mais il faut être vigilant, nulle équipe n'est éternelle, et la relève se pense longtemps à l'avance, avis aux volontaires!









Les ASSOCIATIONS de SIMIANE LA ROTONDE - 2019

Associations :	Président(e) :	Tél : fixe / mobile - Adresse courriel :
A.T.H.R.E.	Jean-Yves MEIGNEN	04.92.75.94.19 jymeignen@gmail.com
Comité des Fêtes	Philippe HABEREY	06.83.81.78.99 philippe.haberey@orange.fr
Coopérative scolaire	Dominique DUPUY	04.92.75.90.91 / 06.98.36.84.20 domy.dupuis@gmail.com
Descartes au cochonnet	Thibault DALLAPORTA	06.21.51.07.54 descartesaucochonnet@gmail.com
Flore à Simiane	Jean-Yves MEIGNEN	06.72.93.13.49 07.87.36.12.23 floreasimiane@gmail.com
lmagie	Gilles RIDER	04.92.75.99.13 / 06.33.95.87.44 contact@gite-chaloux.com
L'Etincelle	Myriam QUEVEDO	04.92.75.09.73 / 06.19.54.05.68 myriamquevedo@live.fr
La Fadibole	Alain JEAN	04.92.75.99.58 lacoccinelle04@gmail.com
La Maison de Brian	Martine CAZIN	04.92.75.91.49 martine.cazin@wanadoo.fr
Les Riches Heures Musicales	Gilbert ELKAIM	04.92.75.93.40 festivalacceuil@gmail.com
Motorcycle Accident Survivors	Lucette ROUX	07.89.02.47.90 nevada04@hotmail.fr
Parents d'élèves	Nicolas ROBERTO	06.70.29.01.33 contact@apesimianelarotonde.fr
Parlaren aup de Prouvenco	Bruno THOMAS	04.92.73.97.92 veronique.charoy04@orange.fr
Patchwork 04	Annie NOEL	04.92.74.66.38 / 07.87.36.12.23 annie.noel@live.fr
Peindre à Simiane	Isabelle OUDOT	06.28.28.50.96 isabelleoudot@sfr.fr
Qi Gong	Catherine MOLLET	06.29.88.94.96 catherinemollet@laposte.net
SaraHome	Véronique CUREL	06.50.16.12.62 associationsarahome@gmail.com
Simiane à Cœur Ouvert	Caroline THOMAS	04.92.75.91.13 simianeacoeurouvert@gmail.com
Simiane Sports Nature	Cédric BARRET	06.80.72.59.24 simianesportsnature@gmail.com
Vivre à Simiane	Betty JEAN	04.92.75.99.58 info.vivreasimiane@gmail.com



NOTRE PATRIMOINE

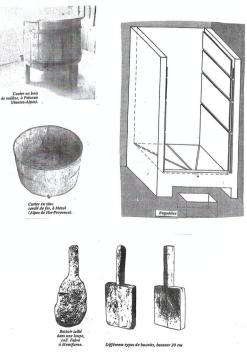
Bugade et Bugadières

La bugade (bugada) ou grande lessive (draps, chemises, torchons, serviettes) était pratiquée deux fois par an : au printemps, juste après Pâques et à la fin de l'été, une fois terminés les grands travaux des champs mais toujours avant la Toussaint. C'était une affaire collective, très bien organisée, une tâche entièrement dévolue aux femmes qui s'y employaient pratiquement durant une semaine.

Tout au long de l'année, on accumulait le gros linge au grenier, étendu sur une poutre pour l'empêcher de moisir. Deux ou trois jours avant la date choisie, on allait chercher le linge à blanchir (souvent plusieurs dizaines de kilos) que l'on le préparait soigneusement à la maison pour la bugada: Dans un grand cuvier (tinèu) en bois cerclé de fer, et plus tard en zinc, reposant sur un trépied, on plaçait un grand drap de toile grossière (le florier) au fond pour éviter au linge d'être taché. Et cela après avoir pris la précaution de placer dans l'orifice d'évacuation du tinèu en quise de filtre, un bouquet de thym protégé par un morceau de tuile. On entassait alors dans le *florier* le linge préalablement savonné en commencant par le plus sale. Une fois le linge rangé, on le recouvrait d'une autre toile plus petite et plus fine sur laquelle on étalait une couche de cendres de bois tamisées mélangées avec des coquilles d'œufs et quelques copeaux de savon. Pendant ce temps, on faisait chauffer de l'eau dans un chaudron, que l'on versait avec une casserole sur le linge en effectuant un mouvement circulaire afin de bien diluer la potasse contenue dans la cendre. Cette eau de lessive (leissiu) était récupérée dans un seau au pied du tinèu et remise à chauffer pour recommencer l'opération autant de fois que nécessaire. Ce travail de coulage (colar bugada) durait souvent une nuit entière, sous la surveillance de la grand-mère qui donnait le signal d'arrêt de l'opération quand le leissiu prenait une couleur café au lait. Le leissiu était conservé pour frotter les malons.

En Haute Provence, dans les grandes fermes et dans les maisons bourgeoises du village, la bugadière (bugadiera) joue le même rôle que le cuvier. Il s'agit d'un grand placard en pierre de taille bâti à côté de la cheminée, muni d'étagères en bois sur lesquelles on plaçait le linge sale et fermé par des planches verticales glissant dans une feuillure. A la base de la bugadière un orifice est taillé dans la pierre pour l'écoulement du leissiu.

La lessive une fois coulée soit dans le tinèu soit dans la bugadièra, on passait à l'opération suivante : le lavage au lavoir ou à la rivière. Suivant le volume du linge, les femmes le transportaient dans un grand panier (banasta), sur une brouette ou un charreton. Au lavoir, chaque femme a son emplacement réservé. Elle lave soit agenouillée dans une caisse en bois garnie de paille soit debout. La lavandière achève le lavage en redonnant un coup de savon sur les taches tenaces et finit le blanchissage à la brosse en chiendent et en frappant le linge à tour de bras avec un battoir de noyer (bacèu). Ensuite, le linge est rincé dans le premier bassin du lavoir où arrive l'eau propre, pour un rincage efficace.



Source . Alpes de Lumière N° 65

NOTRE PATRIMOINE



SUITE

L'opération se poursuit par l'essorage : on tord les draps à deux après l'avoir égoutté sur la poutre du lavoir puis sur les prés et les buissons d'aubépines où le linge reste une nuit pour le faire sécher. Enfin il est plié en l'étirant puis on reprend sa brouette ou son charreton pour regagner la maison.

Les différentes manipulations de la *bugada* représentaient pour les femmes un travail épuisant mais c'était aussi un grand moment de convivialité, riche en commérages et en aimables échanges sur les nouvelles du village.



Le lavoir de la Font de Luc, équipé d'une cheminée, d'un chaudron et d'un charreton pour la lessive sur place.

Toutes les femmes ne faisaient pas leur lessive elles-mêmes. Celles qui en ont les moyens "font laver", confiant leur linge à des lavandières professionnelles, les *bugadièras*.

Tout ceci n'est qu'un résumé du lavage du linge dans les temps passés. Il existait des techniques particulières pour la lingerie fine, les dentelles et la mousseline (*le bugadon*). Pour fixer les couleurs il était recommandé d'ajouter une infusion de saponaire à l'eau de lavage et des feuilles de lierre pour les blouses noires des écoliers...

Plus tard, le savon succède à la cendre. La lessiveuse puis la machine à laver électrique viennent soulager les ménagères et sonner le glas des bugadières et des lavoirs.

EVENEMENTS





Un concours de pétanque à Cheyran

La nouvelle association simianaise **Descartes au Cochonnet** a ravivé la tradition du concours de boules de la Saint-Jean, à proximité de la chapelle du Haut-Cheyran. Le samedi 23 mars 2019, plus de cinquante participants ont mesuré leur habileté par une belle journée ensoleillée.

La famille Coutton a aimablement mis à disposition les terrains adéquats et une brigade de bénévoles ont fait en sorte que la manifestation soit une très belle réussite. Même la Fanny était de la partie ...

Une buvette garnie, une généreuse tombola, une sonorisation enjouée et toute la bonne humeur se sont combinés pour le plus grand bonheur de tous.

"Ho, Marius.... Tu tires ou tu pointes ??"

Les équipes de finalistes, Cathy Enderlin, Jean-Pierre Reniet, Rafaël Wicart et Gaëtan Gibilaro, vainqueurs, se sont vus félicités par notre Maire, Louis Laudun.

Plusieurs activités sont d'ores et déjà programmées durant la période estivale : le 6 juillet 2019, une après-midi récréative avec méchoui à 20h. et le 31 août 2019, un nouveau "concours de boules", au bas-village.



EVENEMENTS

SUITE

Le vendredi 21 juin ...

De 15h à 19h, l'Association **Les Riches Heures Musicales de la Rotonde** met à votre disposition à la salle des fêtes, un piano. Venez nombreux jouer et chanter sans modération!

Dès 20h30, à l'Abbaye, Concert du Solstice d' Été Les Quatre Saisons de Valsaintes Spontaki (Sébastien Prats) et des invités - surprise

Prenez le temps d'un chant paisible de bienvenue dans l'église, puis face au soleil couchant, la musique folk / festive nous mènera dans les jardins de l'abbaye pour célébrer ensemble la Vie au rythme des instruments et des voix.

Participation aux frais : 19€ (sans réservation)
www.spontaki.com
En cas d'intempérie, tout se déroulera en salle.







Il y aura la possibilité de pique-niquer dans le jardin de 19h à 20h30 mais un repas sera proposé par les Ateliers de Kataros (uniquement sur réservation - 0781553969)



AU **SOLSTICE D'ÉTÉ** 2019 FÊTONS **LA MUSIQUE** LE **VENDREDI 21 JUIN** À SIMIANE LA ROTONDE

Respectant la tradition de la Fête de la Saint-Jean, l'association *Vivre à Simiane* réunira, le 22 juin, tous les Simianais autour du traditionnel *Feu de la Saint-Jean*.



75ème anniversaire de l'armistice de 1945

Comme chaque année, sous la direction du Major Jean-Paul Monnier, Simiane la Rotonde a commémoré le 10 mai 2019 à 10h30 l'armistice de la guerre de 1940-1945. En présence de nombreux Maires de la région, de représentants de l'Armée de l'Air et de la Légion, la mémoire des cinq aviateurs britanniques tombés sur le territoire de notre commune a été évoquée avec émotion.

Que jamais ne puissent disparaître dans l'oubli les noms de ces cinq combattants qui ont fait don de leurs vies, afin de préserver les nôtres :

John HUGLER, Officier pilote, Harry Charles LANE, Navigateur, Neville Bryning GREEN, Opérateur radio, Kenneth Walter JACKSON, Bombardier, Eric John Norman OWELL, Mitrailleur.

EVENEMENTS



SUITE



L' Art de Mai 2019

L'Association Peindre à Simiane, présidée par Isabelle Oudot, a organisé, comme cela se faisait de par le passé dans le cadre du Département, l'exposition annuelle de l'Art de Mai. Le thème de cette année avait été choisi par les artistes de la commune. Un thème hors du commun et plein de vie a été choisi : **Bestiaire**

Rien de plus naturel donc que de choisir comme invitée d'honneur une artiste experte dans le domaine, *Olivia Trégaut* d'Oppède le Vieux, dont les sculptures expressives traduisent bien son amour pour tous les êtres, quels qu'ils soient. La sculpture animalière est virtuellement le prolongement de la compassion et de la contemplation qui émane de son désir de partager son ressenti respectueux et aimant devant toute la beauté du monde animal.

Entourant ses œuvres, nos artistes de la commune de Simiane se sont donné plein de joie en composant, tantôt des toiles, tantôt des photographies ou encore des œuvres sculptées sur ce thème infiniment inspirant.

Le vernissage fut un réel succès. Plus de 150 personnes sont venues admirer les œuvres de nos artistes et partager un moment de convivialité. Cette cuvée 2019 a enchanté grands et petits et nombreux sont restés perplexes devant





les créations. Même le chat du village a pu admirer l'expressivité des sculptures de Judith Franken.

L'affiche de l'exposition, créée par notre fidèle graphiste Roger Legrand a sans aucun doute rempli totalement son rôle d'ambassadeur.

Au rez-de-chaussée, les dessins et les aquarelles des enfants de l'école communale étaient, eux aussi, empreints de beaucoup d'inspiration et d'expression.

Dans la cour du château, plusieurs sculptures de métal ou de céramique font l'écho de ce thème si riche et enjoué.





ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L' Entreprise BLANC FABRICE

Cette entreprise établie à Carniol bénéficie de plus de cinquante ans d'expérience... Fabrice (36 ans) a perpétué l'activité de son père en 2011 après avoir parachevé sa formation au Lycée Denis Diderot à Marseille en 2004, complété par l'obtention de la Licence professionnelle en Travaux Publics, à Grenoble en 2005.





Les activités de l'entreprise Blanc sont multiples, variant de la construction de murs de soutènement, de taille de pierres, de la pose de charpentes en passant par tous les travaux de rénovation (plâtres, carrelage, étanchéité) mais aussi des réalisations de zinguerie, de la pose de piscines, de calades, de murs en pierres sèches et la pose d'installations d'assainissement.

PROVENCE CONSTRUCTION

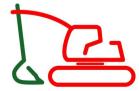
C'est en septembre 1995 que **Christophe SAFFIOTTI** (46 ans) crée son entreprise au Vignal, à Simiane la Rotonde. Christophe est titulaire d'un C.A.P. en maçonnerie, suite à sa formation auprès des Compagnons du Devoir.

A la tête d'une équipe de six employés, il entreprend tous travaux de maçonnerie, de rénovation de bâtiments et de taille de pierre. La construction de piscines fait bien-sûr également partie de son savoir-faire, ainsi que la restauration du patrimoine ancien, tel que, par exemple, le pigeonnier des Granges de Saint-Pierre.









JOURNÉE CITOYENNE 2019



Le 29 mars, à l'appel de l'association *Vivre à Simiane* et de l'*Association des Parents d'Élèves*, environ 20 personnes, dont 4 enfants, se sont retrouvés pour participer au nettoyage annuel du village et de ses abords. Comme d'habitude, plusieurs groupes se sont formés pour partir de la place René Char dans différentes directions : vers le terrain de boules, vers le stop de la route du chapeau rouge en passant devant la bibliothèque et le long du fossé, vers la Gonette puis la grand route qui monte vers le plateau, la montée St Pierre et la rue du rempart et enfin le haut village en passant par derrière le cimetière. La nouveauté cette année est d'avoir intégré Chavon et Cheyran dans le parcours.

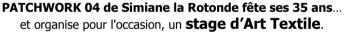




Environ 500 Kg de déchets ont été récupérés dont une carcasse de vélo.

Après 2 heures de nettoyage, tout le monde s'est retrouvé à l'épicerie pour passer un moment de convivialité avec un verre de vin, des tartes salées offerts par Vivre à Simiane et des saucissons offerts par l'épicière.

PATCHWORK 04



Venez réaliser un portrait textile à la manière de *Katherine Roumanoff*, le **14 juillet 2019 de 13h30 à 18h** à la Salle des fêtes de Simiane.

Participation aux frais : 38€, matériel compris.

Réservation <u>avant le 28 juin</u> avec chèque de 20€ libellé à Patchwork 04 A envoyer à *Patchwork04* rue du Faubourg – 04150 Simiane la Rotonde

Pour tous renseignements : Annie Noël Tel. 07 87 36 12 23 Courriel : patchwork04150@gmail.com



EXPOSITION ANNIVERSAIRE

Du vendredi 26 juillet au dimanche 04 août - de 15h. à 19h. Vernissage le vendredi 26 juillet à 18h. à la salle des fêtes.











Réglementation sur le bruit

La vie collective dans un village implique forcément l'émergence du bruit inhérent à la vie quotidienne. Le vivre ensemble est l'affaire de tous : pour être en harmonie avec le voisinage, il convient de respecter le bon comportement.

En effet, tondre sa pelouse, percer ses murs, organiser une petite fête, cela peut sembler anodin, mais pour les voisins, cela peut rapidement devenir nuisance.

Le règlement sanitaire départemental, l'arrêté préfectoral n°91-616 du 11 avril 1991, récemment complétés par l'arrêté municipal n°2019/30 du 26 mars 2019 rappellent quelques règles :

Activités professionnelles qui perturbent le voisinage :

- bruits autorisés du lundi au samedi inclus de 7h à 20 heures
- bruits interdits les dimanches et jours fériés

Activités non professionnelles :

- bruits autorisés du lundi au samedi inclus de 8h à 12h et de 14h à 20h
- bruits limités les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30

Pour plus d'informations, consultez l'arrêté municipal sur le site de la mairie de Simiane-la-Rotonde : www.mairie-simiane-la-rotonde.fr

FÊTE au VILLAGE le dimanche 6 juillet

l'Association Descartes au Cochonnet organise :

- dès 09h, un vide-grenier Place René Char. réservation emplacement : Sylvie Galéa Tel. 06 61 04 67 29
- animation de **Ball-Trap** (en-face de la distillerie). renseignements : *Renaud Raoux* Tel. 06 07 04 79 53



après-midi, Place René Char, <u>concert</u> de *Bernard Sorbier*. animations pour enfants.

à 20h, <u>méchoui et soirée dansante</u>, Place René Char. repas (entrée, plat, fromage) = 18 €uros réservation obligatoire Tel. 06 21 51 07 24)



